

Livrable du groupe de travail :

« Cotutelles de thèses »



1. Objectifs du groupe

Objectif 01 : faire l'état de la situation des cotutelles de thèses franco-suisse. En fonction des résultats de cette « étude », il pourra être envisagé la mise en œuvre d'une action spécifique pour la promotion des cotutelles de thèse au sein du réseau ;

Objectif 02 : étudier la faisabilité de la diffusion d'informations relatives aux opportunités de coopération en matière de cotutelles de thèse au sein du réseau de la Cds.

2. Réflexions et principaux constats

Sur l'objectif 01 : Les travaux et réflexions menés au sein du groupe de travail se fondent sur trois constats principaux :

- Les formations doctorales ne sont pas offertes par l'ensemble des établissements de la Communauté du savoir. Les établissements suisses du réseau qui font partie de la HES-SO (HEIG-VD et HE-ARC) et la HEP-BEJUNE ne peuvent pas délivrer des diplômes doctoraux.
- Les besoins et les attentes en termes de valorisation des cotutelles de thèse sont donc différents en fonction du type de Hautes Ecoles (valorisation des cotutelles de thèse franco-suisse pour les établissements membres pouvant délivrer les diplômes doctoraux vs valorisation des ressources et des compétences pour les établissements de la HES-SO et la HEP-BEJUNE dans le cadre de cotutelles existantes ou futures);
- Les formations de Master ne donnent pas forcément accès aux formations doctorales de part et d'autres de la frontière. Des demandes de complément de formation auprès des diplômés de master sont régulièrement effectuées.

Au vu de l'impossibilité de certains établissements membres du réseau, de délivrer des diplômes de doctorat, l'objectif initial d'une valorisation des cotutelles de thèse étant rapidement apparu comme "trop restrictif"; une réflexion plus large autour de *l'offre*



complémentaire des établissements du réseau dans le cadre des "parcours de doctorants" a été menée autour des questions suivantes :

- Comment valoriser les apports des établissements, en termes de ressources et de compétences, dans la réussite des parcours doctorants ?
- Comment promouvoir l'excellence des écoles doctorales du territoire en matière de recherche et d'innovation ?

Sur l'objectif 02 : La mise en place d'une cartographie des ressources et des compétences (formations doctorales, laboratoires et équipes de recherche...) a été identifiée comme une piste de développement possible pour identifier les opportunités de coopération en matière de cotutelles de thèse au sein du réseau de la Cds.

Il convient toutefois d'avoir une attention particulière au développement de cet outil qui semble avoir plusieurs limites:

- L'offre de formation doctorale au sein du réseau est vaste. La cartographie de l'ensemble de l'offre de formation paraît trop complexe à mettre en œuvre au regard des bénéfices attendus ;
- Les thématiques potentiellement couvertes par la cartographie ne font peut-être pas toutes l'objet d'un intérêt réciproque en termes de coopération ;
- La gestion de la mise à jour des données revêt une importance fondamentale dans la mise en œuvre d'une cartographie. Plus les données sont mobilisées, plus il faudra consacrer de ressources à leur mise à jour ;

3. Préconisations

Afin de répondre aux objectifs spécifiques cités plus haut, le GT a recentré ses réflexions sur les préconisations suivantes :

Préconisation 01 : Mettre en place un projet pilote favorisant les parcours de doctorant au sein des établissements de la CdS:

L'ensemble des participants convient d'une approche pragmatique consistant, non pas à vouloir tout « encadrer », mais à travailler sur un projet pilote entre les établissements partenaires de la Communauté du savoir en ciblant 3-4 master éligibles à l'inscription d'une formation doctorale donnée. L'idée est de démontrer la plus-value de ce type de réseau notamment sa capacité à favoriser des synergies interdisciplinaires et à réduire les insécurités réglementaires.

Le projet pilote devrait encadrer les aspects suivants :

- Garantir la validation des formations acquises de part et d'autre de la frontière de manière à éviter une situation dans laquelle le diplômé de master doit ECTS alors même que la procédure de conventionnement de cotutelle est déjà entamée. Dans ce cas on parlerait plus d'une dérogation de master que d'une équivalence.
- Déterminer les critères communs pour la conclusion des conventions de cotutelles de thèse au sein des disciplines pilotes.
 - Fixer les principes d'une codirection de thèse entre les universités ;



- Etablir la répartition du temps de travail ;
 - Déterminer les modalités de soutenance ;
 - Déterminer les modalités de délivrance des diplômes ;
- Fixer les modalités d'accès à la codirection de thèse pour les professeurs rattachés à la HEIG-VD, à la HE-ARC et à la HEP-BEJUNE

Préconisation 02 : Faciliter la mobilité et les séjours scientifiques des doctorants au sein du réseau:

Cet axe entend favoriser la mobilité des doctorants au sein du réseau de la Cds en mettant à disposition les soutiens financiers permettant aux doctorants en cotutelle de se rendre sur les sites de recherches de la Cds (soit pour accéder aux laboratoires, soit pour suivre des formations doctorales).

Préconisation 03 : Promouvoir la communication autour des cotutelles de thèse existantes:

Des événements ponctuels et originaux pourraient être organisés au sein des établissements (exemple: «ma thèse en 180 secondes», des «conférences TED», ou «le prix de la thèse franco-suisse») tout en faisant l'objet de captation sous forme de capsules vidéos (exemple: brefs interview des acteurs de la recherche qui ont contribué à la réussite de la thèse ou de la cotutelle et qui expliquent leur démarche dans ce cadre).

4. Outils de la Cds pour accompagner les préconisations

Outil 01 - Mettre en place un projet pilote favorisant les parcours de doctorant au sein des établissements de la Cds : La mise en œuvre d'un projet pilote favorisant les parcours de doctorant au sein des établissements de la Cds nécessite un encadrement réglementaire qui pourrait prendre la forme d'une convention partenariales inter-établissements du réseau ;

Outil 02 - Faciliter la mobilité et les séjours scientifiques des doctorants au sein du réseau: Un certain nombre d'outil de soutien à la mobilité existent déjà au sein de la Cds (notamment financement des déplacements). Toutefois, le développement d'un soutien spécifique aux doctorants en cotutelles n'existe pas et permettrait de prendre en charge une partie des frais liés à des séjours de plusieurs jours, voire plusieurs semaines (un peu sur le modèle actuel des bourses de stages pour étudiants) ;

Outil 03- Promouvoir la communication autour des cotutelles de thèse existantes: Il s'agit là de favoriser la mise en place d'événements de valorisation avec des budgets dédiés avec possibilité de recourir au sponsoring d'entreprises. Les aspects techniques de valorisation par vidéo ou enregistrement audio sont déjà proposés par la Cds dans des formats longue durée. Des modalités plus souples et courtes (comme des portraits) pourraient être envisagées ;

Avec le soutien financier du programme :



Communauté du savoir
Partager, étudier & innover
dans l'Arc jurassien franco-suisse

info@communautedesavoir.org
www.communautedesavoir.org